

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	8 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Les 28 et 13 jours au Sénat. — L'impôt sur le revenu.

Le Sénat a discuté le projet de loi sur la diminution des périodes d'exercice pour la réserve et la territorialité. On savait qu'une forte opposition se manifesterait au sujet de la réduction des premiers 28 jours et c'est sur ce point que MM. Mézières, de Freycinet et le général Langlois portèrent tout leur effort.

Mais le gouvernement tint bon et après les discours techniques du général Picquart et la harangue énergique de M. Clemenceau le Sénat par 153 voix contre 125 prononça que les réservistes ne feront plus un mois d'exercice.

Il reviendront à la caserne 23 jours pour la première période, 17 pour la seconde. Les territoriaux feront 9 jours au lieu de 13.

A la Chambre, c'est l'impôt sur le revenu qui occupe les esprits. Quelques beaux discours, en particulier celui d'un député du Lot, M. Malvy, et des interventions fréquentes du président de la commission de législation fiscale, M. Pelletan, mais en général la droite et le centre s'en tiennent au complot de l'indifférence. Et il semble bien que le président du Conseil ne prête pas à la discussion générale toute l'attention que mérite un pareil projet de loi.

A L'ÉTRANGER

La tragédie de Lisbonne. — Au Maroc.

Au Portugal, une tragédie. Le roi Carlos et son fils aîné, le prince de Bragança, ont été tués à coups de revolvers par une troupe de cinq ou six hommes dont deux ou trois ont été massacrés sur place.

Nous ignorons si l'acte a son origine dans un mécontentement du parti républicain porté au paroxysme ou bien s'il est le fait d'individus agissant par vengeance. Toujours est-il que la dictature Franco a cessé aussitôt et qu'un ministre a été constitué dont la tendance est de supprimer tout vestige des deux années d'arbitraire que le Portugal subissait impatiemment. Et la reine Amélie a donné le meilleur commentaire de la tragédie en disant à Franco qui était accouru pour lui présenter ses condoléances: « Monsieur, voilà votre œuvre ».

Au Maroc, les opérations du général d'Amade recommencent et le dernier fait d'armes n'est pas heureux. A Berbechid ou Darksibat, la lutte a été acharnée et nous avons huit morts et cinquante blessés. Evidemment ce sont les partisans de Moulay-Hafid qui entrent en ligne et l'impression des parlementaires, c'est qu'on entre dans la phase de la conquête du Maroc.

Est-ce bien cela que veut le gouvernement ? Assurément non, mais dès lors il doit obliger les généraux à comprendre et appliquer ses instructions.

LE FURETEUR.

La suppression de la peine de mort
On a distribué vendredi, à la Chambre, un rapport sur la suppression de la peine de mort.

D'après les conclusions de ce rapport, la peine de mort est remplacée par la peine de l'internement perpétuel ; tout condamné à l'internement perpétuel sera détenu dans une maison de force spéciale ou dans un quartier spécial d'une maison de force où il sera astreint le jour au travail forcé et la nuit au régime de l'isolement.

La situation au Portugal

Pour bien comprendre les événements qui se sont déroulés ces jours derniers à Lisbonne, il faut rechercher assez loin les motifs du mécontentement du peuple Portugais. Il faut remonter à dom Pedro, le fondateur de la dynastie actuelle. Lorsqu'en 1830 ce souverain, alors simple cousin du roi régnant, voulut lutter contre l'absolutisme de dom Miguel, qu'il finit par détrôner et supplanter, il dut s'appuyer sur les partis progressistes et afficher un programme libéral. Mais au fond, ce libéralisme était tout de surface et le peuple n'en ressentit guère les effets. Aimable, hospitalière, d'un caractère doux et apathique, la grande masse du peuple Portugais est très ignorante; c'est à peine si le quart sait lire et écrire. Aussi s'occupe-t-elle de ses champs, de ses vignes, de sa pêche; s'en va à la messe, car le prêtre est toujours très influent sur les illettrés, et ne s'occupe guère de politique à laquelle elle ne comprend rien, si ce n'est que, quel que soit le parti au pouvoir, elle doit payer des impôts de plus en plus lourds.

Très loyaliste le paysan ne s'aviserait jamais de critiquer même les mesures qui le gênent, parce qu'elles sont ordonnées par décrets portant la signature du Roi, et que la Religion prescrit d'obéir aux Rois. Il en est un peu différemment dans les villes. Là les bourgeois lisent les journaux, et quoique la censure surveille les moindres articles, les quotidiens discutent cependant les actes de l'Exécutif, pour les approuver ou les blâmer, suivant que l'organe est gouvernemental ou de l'opposition. C'est dans ce milieu que Pon s'occupe de politique, les uns par désœuvrement, les autres par besoin de plus de lumière, de plus de liberté, d'un bien-être plus grand. Mais les citadins ont été rassasiés de discussions politiques, qui ne changeaient rien à la situation et au contraire l'empiraient.

Les luttes politiques ne signifient pas des luttes de principes et d'idées, mais des révoltes de coteries qui arrivées au pouvoir, ne songeaient qu'à s'approprier les bénéfices à l'exclusion des autres partis. Fatalement un tel régime de mise en coupe réglée des ressources de l'Etat ne pouvait aboutir qu'à une situation financière de plus en plus obérée, à une augmentation des charges publiques et, en fin de compte, à une dictature pour tenter de remettre le pays dans les voies normales que doit suivre toute nation civilisée.

C'est ce qui explique le rôle que tenta de remplir M. Joao Franco avec l'approbation complète et l'appui résolu du roi dom Carlos. M. Joao Franco n'était pas l'ambitieux vulgaire que d'aucuns ont bien voulu dire. Nous n'excusons pas sa manière de procéder et les actes par trop arbitraires qu'il crut devoir commettre; nous analysons simplement et impartialement les causes et les résultats d'une situation. M. Franco possesseur d'une grosse fortune avant son avènement au pouvoir et homme d'une intégrité incontestée, voulut mettre un peu d'ordre dans les finances et dans l'administration du royaume.

Il voulut soulager le Trésor en supprimant toutes les grosses sinécures, créées pour les parents et amis des Ministères précédents; réduire le nombre des fonctionnaires au strict nécessaire et ne leur fixer que des appointements en rapport avec la besogne qui leur était confiée.

Il est facile de comprendre les imprécations qui s'élevèrent alors de toutes parts dans le clan des « lésés ». Joao Franco, sûr de la confiance du roi n'hésita pas à dissoudre la Chambre, dont la majorité des députés, parents ou amis des nombreux fonctionnaires frappés, refusés de voter les réformes proposées par le Premier Ministre ou ses collaborateurs. Jusque là M. Franco avait pour lui l'opinion publique en général. Il se crut alors tout puissant, et c'est à partir de ce

moment qu'il en arriva à commettre les fautes politiques graves qui mirent à deux doigts de sa perte la monarchie qu'il voulait plus glorieuse, et qui en tout cas contribuèrent à causer la mort du roi et de son fils aîné. Des journaux critiquant la dissolution des Cortès, il les suspendit et en fit enfermer les Rédacteurs. Des hommes politiques lui reprochant sa brutalité, il les fit arrêter. La censure baillonna la presse; le Cabinet noir dépouilla la correspondance de toute personne suspecte de ne pas approuver la Dictature. Les délais prévus par la Constitution pour les nouvelles élections législatives, provinciales ou communales s'écoulaient sans que les électeurs fussent convoqués.

Le mécontentement s'accrut: les prisons regorgèrent de détenus politiques, tandis que les colonies portugaises de l'Afrique Australe en voyaient arriver des convois d'autres entassés dans des navires. Le parti Républicain était le plus particulièrement visé. Tous ses chefs furent emprisonnés et ses journaux supprimés. L'exaspération des citadins de tous les partis molestés les unit en un seul bloc pour renverser le Ministre tyran; une révolution allait éclater lorsque les balles d'une demi-douzaine d'anarchistes fanatiques vinrent brusquement modifier la situation d'une manière aussi terrible qu'inattendue, car on en voulait au Gouvernement, et au Roi de l'appui qu'il prêtait à ses Ministres, mais pas au point de comploter sa mort et celle de ses fils.

Chambre des Députés

Séance du 6 février 1908

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Après l'adoption du projet de loi portant approbation de la convention de commerce entre la France et le Canada, la Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à l'impôt sur le revenu.

M. Louis Olivier combat le projet, estimant, contrairement à l'opinion du gouvernement, que la majorité des propriétaires ruraux et des fermiers ne sera pas dégrévée; il n'est pas exact en effet qu'il y aura sur 1.000.000 fermiers, 986.000 qui seront totalement exemptés.

M. Gasc se déclare partisan du projet et M. Renoult prononce un éloquent discours soutenant la réforme et réfutant les arguments de M. Olivier.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Séance du 7 février 1908

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur l'impôt sur le revenu.

M. Jules Roche combat le projet de loi qu'il considère, dit-il, comme une calamité publique, comme un péril national.

Les gauches protestent, tandis que les droites applaudissent.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 6 février 1908

PRÉSIDENCE DE M. A. DUBOST

Le président annonce que M. Gaudin de Villaine demande à interpellier sur la situation du corps expéditionnaire du Maroc. La fixation de cette interpellation est ajournée.

Le Sénat reprend la discussion du projet de loi portant réduction des 28 et 13 jours.

La commission propose de fixer à 23 jours la durée de la première période. M. Flaiissières proposa la réduction à 15: cette motion est rejetée.

M. Bepmale demande que la durée soit de 21 jours. La proposition de la commission fixant à 23 jours est adoptée.

La durée de la 2^e période est fixée à 15 jours plus le jour de l'arrivée et celui du départ, soit 17 jours.

M. Bepmale estime que 15 jours sont suffisants.

La motion de la commission est votée. La période des 13 jours est réduite à 9 jours.

L'ensemble de la loi, réduction à 23 jours de la 1^{re} période, réduction à 17 jours de la 2^e période des 28 jours; réduction à 9 la période des 13 jours est voté.

Et la séance est levée.

Séance du 7 février 1908

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

M. Fleury-Ravarin développe son interpellation sur les conditions dans lesquelles le ministre de la marine entend donner la commande des cuirassiers des cuirassés du type « Danton ».

L'orateur voudrait que l'on fit de nouvelles études avant de donner la commande.

M. Thomson dit que de nouvelles études retarderaient le lancement des cuirassés qui sont impatiemment attendus par le pays.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Et la séance est levée.

Le voyage royal

Les journaux officieux annoncent que les souverains anglais iront, le mois prochain, à Copenhague et à Christiania. En apparence, ce sont là visites de familles très naturelles. En réalité, ce voyage est une petite victoire remportée sur le roi.

Le séjour d'Edouard VII, l'année dernière, à Biarritz et à Marienbad a eu pour conséquence de laisser approcher de lui des personnalités qui n'appartiennent pas au monde aristocratique. A l'hôtel Weimar de Marienbad surtout, ce fut un véritable assaut. Or, cet entourage travaille à déterminer le roi à prêter l'oreille aux idées nouvelles, et à accepter entre autres, la suppression de la Chambre des Lords. L'aristocratie, au contraire, met tout son espoir dans la reine pour réagir contre ces tendances.

Edouard VII, lui, n'est pas éloigné de tenir compte du courant populaire. D'où divergence d'opinion entre mari et femme. La reine préférerait que le roi restât tranquillement à Sandringham dont elle voudrait faire pour eux la résidence idéale et où elle pourrait plus facilement fermer la porte aux influences.

Le roi veut être de son temps. Il va sans objection à Copenhague et à Christiania, mais il sait que tous les chemins mènent à Marienbad et même à Biarritz où il se promet de revenir. Au vrai, l'atmosphère aristocratique commence à lui devenir aussi insupportable que les brouillards de Londres. Et il sourit contre la reine lui en fait le reproche.

(Du Cri de Paris)

Brouille à la Cour

Le duc d'Aoste, neveu du roi d'Italie, a épousé la princesse Hélène, fille du comte de Paris, en 1895. Ce fut un des grands événements mondains de l'époque. Le duc était un ami intime du Prince de Galles. Il ne comptait que des sympathies chaleureuses dans toute la haute aristocratie britannique. Or, voici qu'à l'occasion de son voyage prochain en Angleterre, le Prince de Galles et tout le peerage lui battent froid.

La raison, c'est que le duc n'est pas resté dans les sentiers de la vertu et qu'il a pris au contraire ostensiblement les chemins d'à côté. On n'avait, jusqu'ici, ajouté aucune foi à ces rumeurs, mais de nouvelles révélations précisées par des informateurs très documentés, auraient ému la duchesse. Il y a eu une explication comme celle de Thérèse avec Paul Champlin dans les Deux Hommes de Capus. Et la duchesse est convaincue que le duc avait donné tant de coups de canif dans le contrat qu'il n'y avait plus qu'à le déchirer par le milieu. Les avoués grossissent.

(Du Cri de Paris)

Fausseurs

La veuve de Trouillebert, le bon vieux artiste dont la manière rappelait quelquefois à s'y méprendre celle de Corot, poursuit, en ce moment, devant les tribunaux un faussaire qui avait substitué à la signature de son mari, sur un vapoureux paysage de printemps, celle du peintre de la Ronde des Nymphes.

Et cette affaire, qui va prochainement se juger, nous donne l'occasion de signaler une autre pratique non moins coupable, fréquemment suivie par les faussaires qui abusent du nom de Corot.

Il arrivait souvent à ce grand artiste d'esquisser une toile en grisaille et de la signer telle quelle sans vouloir la pousser davantage.

Bonne aubaine pour les gens habiles, quand une ébauche de ce genre leur tombe entre les mains. Ils la font achever dans quelque atelier de Montmartre. Un pinceau expert ajoute de la couleur à la feuille, des nuages roses au ciel, des fleurs au gazon, des nymphes dans les taillis... Seule, la signature est pieusement respectée. Et quand l'œuvre a été maquillée de cette façon, elle a décuplé, quintuplé de valeur. Joli petit bénéfice n'est-ce pas ?

A la vente Crosnier, un Corot ainsi travaillé fut vendu cent cinquante mille francs... Mais, peu après, l'acheteur conût des doutes... Il fit nettoyer la peinture... C'était un coucher de soleil... Devinez ce qui arriva quand on froitta la toile ? Un second soleil apparut à quelque distance du premier !... On continua de froter... On exhumait ainsi le paysage primitif qui n'était qu'une esquisse en grisaille.

Et le marchand qui l'avait vendu à Crosnier, mis en demeure de reprendre cette toile au dernier prix qu'elle avait atteint, s'exécuta en douceur pour éviter un scandale.

(Du Cri de Paris)

INFORMATIONS

Au Maroc

Colonnes françaises atteintes

Le général d'Amade télégraphie que les deux colonnes du littoral et du tir, se sont portées sur la Zaouia-el-Mekki, à 15 kilomètres sud-ouest de Ber-Rachid, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'engagement du 2 février.

La cavalerie et le goum marocain ont refoulé tous les éléments ennemis postés en surveillance dans le secteur Zaouia el Ourni et el Mekki.

Nos troupes, après avoir établi leur bivouac vers midi 45, ont été attaquées par l'ennemi. Cette attaque a été facilement repoussée et les mehallas des tribus se sont repliés dans la direction de Seltat. Nous avons eu cinq blessés légèrement.

Le télégramme de Zaouia el Mekki est daté du 5 février à 6 heures du soir.

Abd-el-Aziz harangue les caïds
Une lettre de Mequinez, signée par le gouverneur de cette ville, Ben Cissa, adressée aux divers mehallas chérifiennes originaires de la région de Mequinez, les menace du pillage de leurs maisons s'ils ne reviennent pas à Mequinez.

Abd-el-Aziz, ayant su ces menaces, réunit les caïds et les autres gens originaires de Fez et Mequinez, attachés à son service et leur parla ainsi : « J'ai appris que vous avez reçu des lettres de menaces; j'en connais les termes. Si quelqu'un de vous désire partir, je l'autorise à partir et lui fournirai les moyens de voyager. Il faut savoir que je n'ai pas besoin de ceux-là pour fortifier mon trône, car, avec Dieu, je puis me passer des traités et des lâches ».

Tous les assistants, agenouillés, s'inclinèrent devant le sultan, en déclarant qu'ils étaient prêts à verser leur sang pour leur seigneur.

El Mokri à Paris

El Mokri, représentant Abd-el-Aziz actuellement à Paris, a visité jeudi le palais de justice.

El Mokri, interviewé par le Temps a démenti que son gouvernement eut adressé une demande quelconque d'intervention au gouvernement allemand. D'autre part, le correspondant du Temps à Tanger, dit que Abd-el-Aziz a entretenu la légation allemande de la situation, non pas spontanément, mais sur la demande de M. de Rosen.

Les Retraites ouvrières

La commission sénatoriale des retraites ouvrières, après examen des conséquences financières du projet, avait pris le parti de demander au gouvernement de lui présenter un nouveau projet.

Ce moyen dilatoire n'avait sans doute d'autre but que de renvoyer le vote de la réforme aux calendes grecques; c'est pourquoi le gouvernement s'est énergiquement et catégoriquement refusé à entrer dans cette voie. Il entend que le texte voté par la Chambre à une énorme majorité serve de base à la discussion du Sénat et n'accepte pas l'ajournement qui lui est suggéré.

Au besoin, il porterait la question à la tribune du Sénat et poserait la question de confiance.

Ajoutons que le gouvernement a décidé de majorer la contribution qui sera demandée à l'Etat. Le chiffre primitif était, on le sait, de cent millions; le gouvernement accepte de porter ce chiffre à cent vingt millions.

M. Cuvint, président de la commission, après avoir pris connaissance de cette décision du gouvernement, a déclaré que, dans sa pensée et dans celle de la commission, la demande d'un nouveau projet ne constituait pas une manœuvre d'ajournement.

Les événements de Portugal

Abrogation des décrets de Franco

Le roi Manuel vient de signer 3 décrets, les deux premiers abrogeant les décrets antérieurs qui restreignaient la liberté de la presse. Les journaux suspendus auront donc la liberté de paraître. Le 3^e décret abroge le décret du 31 janvier, qui élargissait arbitrairement les attributions du juge d'instruction criminel, et suspendait les garanties et les privilèges des membres du Parlement.

Les députés emprisonnés, par conséquent, seront relaxés.

Le Journal Officiel publiera ces décrets demain.

Le premier Conseil des ministres

Le Conseil des ministres, au cours duquel furent prises les décisions qui aboutirent à la signature des décrets d'apaisement fut très long et très important. Toute la situation politique actuelle y fut examinée sous tous ses aspects et donna lieu à une discussion très minutieuse et très approfondie. L'accord fut parfait, quoique les titulaires des différents portefeuilles appartiennent à divers groupes.

La séance dura depuis 1 heure, jusqu'à 7 heures passées. Les directeurs généraux de l'intérieur et de la justice furent appelés au cours de la délibération, afin de fournir des renseignements.

L'accord s'est fait pour que le président de la Chambre des pairs appartienne au parti progressiste. Le président sera M. Pocas Falco.

Les assurances du roi Oscar

Outre une assurance sur la vie de 5 000 livres sterling à une compagnie anglaise, le roi Carlos en avait contracté 2 autres, une de 1 million 500 000 fr., et l'autre de 250 000 fr.

Les pressentiments de dom Carlos

L'Avanguardia, organe républicain, raconte que lorsque M. Franco présenta à la signature du roi Carlos le décret du 31 janvier, le monarque lui

dit : « J'ai le pressentiment qu'en signant ce décret, je signe ma sentence de mort. Mais peu importe. » Et le roi signa.

Le journal ajoute qu'au moment du départ de Villaviciosa pour Lisbonne, un courrier remit au roi Carlos une lettre dont la lecture le rendit triste et songeur. A partir de ce moment et jusqu'à l'arrivée à Lisbonne, le roi resta silencieux, on put voir sur son visage une tristesse continuelle.

Petites Nouvelles

M. Alfred Lévy, grand rabbin de Lyon, a été élu grand rabbin de France.

A l'occasion du 1^{er} janvier, le président de la République a accordé 153 commutations de peines d'emprisonnement ou d'amendes prononcées contre des cochers, chauffeurs, charretiers et camionneurs.

Des secousses sismiques se sont produites en Bohême, à Asap, à Grositz et sur différents points du pays.

Le président Roosevelt s'est fait assurer sur la vie pour la somme de 425.000 francs. La compagnie, sous l'impression de l'assassinat de don Carlos, a fait savoir au président, qu'elle ne pourrait maintenir l'assurance qu'à la condition d'augmenter la prime.

Le comité de l'automobile club de France s'est réuni mercredi et a décidé d'adresser au ministre de l'intérieur un vœu pour que la commission extraparlamentaire de la circulation automobile soit réunie et puisse reprendre le cours de ses travaux.

Le gouvernement chinois a envoyé 2 navires de guerre croiser autour de l'île d'Hainan, afin de réprimer la piraterie et la contrebande de des armes.

CHRONIQUE LOCALE

CHEQUARD FOR EVER

L'ami Bonnet a très justement souligné le vote du sénateur concussionnaire Béral, dans l'affaire de la réduction des 28 jours.

Ce sénateur néfaste et depuis si longtemps flétri, ne comprendra jamais qu'un parlementaire puisse vivre sans chiper quelque chose à son voisin.

Lorsqu'il ne peut point dérouter la petite épargne, le sénateur chequard vole la liberté du peuple.

Cette pieuvre est insatiable. Pensez donc au patriotisme de Béral qui n'a jamais su ce qu'était un drapeau, à quoi servait une caserne et qui, en 1870, au moment du danger abritait son courage sous les lambris d'une Préfecture !

Tel est l'homme, qui, dans l'intérêt de la défense nationale, a refusé aux petits paysans de nos campagnes, pour qui les périodes d'instruction sont une si lourde charge, l'abandon de sept jours qu'ils peuvent si utilement employer à leurs travaux.

Qu'est ce que cela peut bien lui faire à Béral qu'on crève la faim dans les milieux ouvriers de la ville et des champs, que la femme et les enfants demeurent seuls au logis attendant avec angoisse le retour du réserviste ?

A-t-il jamais su ce qu'est le pain quotidien arrivant par le travail et non sous la forme de chèques ?

Demandez-lui de participer à une réforme démocratique, il a l'air de répondre : « Une réforme n'est bonne qu'autant qu'elle est assortie de pots de vin pour ceux qui la votent ».

Etonnez vous, après cela, qu'ayant une si haute conception du rôle d'un législateur, le sénateur Béral se trouve toujours parmi ceux qui accumulent les obstacles au mouvement d'émancipation sociale.

Ils peuvent être fiers de leur sénateur les cléricaux du Lot et les gens de sacristie. Ils ont accompli une belle besogne le jour où il sont allés ramasser dans le cloaque du Panama, pour en faire leur porte-drapeau, l'homme que le parti républicain avait repoussé avec dégoût !

Sont-ils assez bien récompensés aussi les quelques républicains égarés qui, terrassés par le sinistre séigneur de Pechfumat, se galvaudèrent aux pieds du bonapartiste Bourdin !

A ceux-ci il sera beaucoup pardonné puisque, un à un, sans bruit et un peu confus, ils rejoignent le gros de l'armée républicaine qu'ils avaient un moment désertée.

Car il est bien isolé et bien méprisé le malheureux Béral, le sénateur droitier dont la devise peut être : « Chequons toujours et n'ayons peur de rien... pas même des gendarmes ! »

La présence au Parlement d'un tel représentant pourrait être pour tous une calamité, s'il avait quelque crédit : elle est simplement une honte pour ceux qui l'y ont envoyé.

De profundis !

Il paraît que tout ne va pas comme sur des roulettes à la société d'imprimerie d'où sort chaque dimanche hargneuse et antipathique la si catholique *Défense* !

Lucifer sait pourtant combien les collaborateurs de la bonne presse ont fait le nécessaire pour attirer à eux la clientèle d'abord, la victoire ensuite !

Mais bah, ils ont eu beau accumuler les imprécations contre les blocards, contre les francs-maçons, appeler à la rescousse les saintes et les saints, rien n'y a fait et les actionnaires qui tiennent avant tout à toucher des dividendes ont vu avec peine que tout effort, tout sacrifice étaient inutiles.

Les si brillants tournois que les collaborateurs de la *Défense* organisent contre le *Journal du Lot* et plus spécialement contre nous - même n'ont pas réussi à leur procurer des ressources extraordinaires !

Et pourtant, que le diable nous patafiole si nous n'avons pas fait le nécessaire !

C'est par la circulaire suivante adressée aux actionnaires par M. l'abbé Magne que nous apprenons la triste chose !

Paris, le 3 février 1908

Monsieur et Cher Actionnaire,

J'ai reçu, il y a déjà quelques jours, de Monsieur le Président de la Société d'Imprimerie, à Cahors, une lettre dans laquelle il m'exprimait ses craintes sur l'avenir de cette Société. Il m'avouait même que sa dissolution et sa liquidation devaient être forcément à l'ordre du jour de la première assemblée générale qu'on allait bientôt convoquer.

Les journaux nous apprennent que cette assemblée doit avoir lieu le 25 février prochain.

Voilà bien le glas qui sonne déjà pour la presque défunte *Défense* ! Regrets ? Pas encore, car ce qui nous console, c'est que nous reviendra M. l'abbé Magne, qui se chargera de remettre à flot la pauvre galère échouée par l'inexpérience, le manque d'habileté de bateleurs — pardon de bateleurs — que nous présentâmes parfois au public.

Nous leur devions bien ce de profundis !

LOUIS BONNET.

MENACES VAINES

Voilà bientôt 3 mois que le malheureux M. Fabre, officier de santé à Montcuq a eu, devant le tribunal correctionnel de Cahors, la mésaventure que l'on sait.

Il voulait faire emprisonner M. Boudou, maire de Montcuq et les membres du bureau de recensement, coupables de ne pas l'avoir proclamé conseiller général.

Le tribunal de Cahors répondit : « Ça n'est pas mon affaire » et renvoya M. Fabre au sénateur concussionnaire dont il s'est fait le plat valet.

Et aussitôt la feuille d'à côté de s'écrier : « Il n'y a rien de perdu, on ira à Agen ! ».

A quand ce voyage ? Les gens d'affaires hargneux et rageurs qui mènent le carabin de Montcuq, pourraient-ils nous renseigner ?

Ils se tairent sans doute et oublieront de nous raconter que le Procureur général d'Agen leur a ri au nez....

Et M. Fabre n'est pas proclamé ! Le canton de Montcuq frémit : la France est anxieuse....

UNE RÉPONSE

Notre ami M. Dulac, le sympathique conseiller municipal, portraité dans le dernier numéro de la feuille d'à côté, adresse la lettre suivante au directeur de la dite feuille.

Cahors, le 5 février 1908.

Monsieur le Directeur,

Vous m'en voudriez de ne pas vous remercier du portrait si aimable que vous venez de publier de ma modeste personne.

Mon succès électoral, dont je ne tire d'ailleurs aucune vanité, a déplié au « Scalpeur » de votre journal. Je suis bien le « chérubin des électeurs » dit-il, « si l'on mesure l'estime de ces derniers au nombre des suffrages obtenus ».

A quelle aune faudrait-il donc mesurer cette estime ? Dangereux paradoxe qui conduirait à conclure que les quatre conseillers élus avant moi n'ont pas l'estime des électeurs.... Passons.

Avec une ironie quelque peu grossière, votre « Scalpeur » insinue que je ne serais rien moins qu'un fin lettré, que je serais en révolte ouverte contre la grammaire.

C'est possible. Je ne fus jamais candidat à l'Ecole normale supérieure et je ne suis pas un retoqué de Polytechnique.

Je parle et j'écris comme je sais, sans prétention et comme un négociant.

Dans ma vie publique, j'ai agi comme dans ma vie commerciale : en honnête homme, très simple, qui a horreur des combinaisons louches.

Vous me reprochez d'être passé de la République modérée au radicalisme.

J'ai fait en effet cette évolution lorsque j'ai vu les républicains modérés se donner à la réaction et se laisser absorber par elle.

Mon évolution était un fait accompli lorsque s'est produite la désertion de votre journal et de son « Scalpeur ».

Le *Réformateur* et son venimeux portraiteur passaient à la réaction cléricalle la plus pure ; M. Bourdin éteignait son concurrent de 1893 à l'heure où je m'étais définitivement donné à la République radicale-socialiste que je sers dans le rang, mais sans défaillance.

Votre collaborateur anonyme (quel brave !) m'accuse d'être à l'affût d'une sinécure grassement rétribuée. Je lui dis qu'il en a menti !

Je n'ai jamais sollicité et ne sollicite aucune fonction, pas même celle de suppléant de Juge de paix.

Il y a mieux. Je n'ai jamais demandé les palmes académiques.

Il y a mieux encore. Au conseil municipal je me suis toujours occupé de l'intérêt public, jamais de mes intérêts particuliers.

Je suis très fier de ma petite situation de commerçant et elle me suffit. Je tiens mes livres de mon mieux, je veille avec un soin jaloux sur ma comptabilité et sur mes registres à souche.

Permettez-moi donc, Monsieur le Directeur, de vous donner un conseil dont le « Scalpeur » pourra faire son profit. Le voici :

Recommandez aux acrobates de ne jamais se moquer des équilibristes. Laissez les honnêtes gens tranquilles et tâtez bien votre pouce avant de regarder la palette du voisin.

Je vous demande l'insertion de cette lettre dans le plus prochain numéro du *Réformateur*, à la même place et en mêmes caractères que l'article paru le 2 février à mon sujet.

J'exige satisfaction complète suivant la loi et je suis à votre disposition pour continuer cette discussion aussi longtemps que vous voudrez. Je vous salue.

Antonin DULAC,
Conseiller municipal.

Toutes nos félicitations à l'ami Dulac et souhaitons que d'ici peu il portraiture de sa plume fine et alerte le Scalpeur lui-même qui, de se voir déjà « brûlé » doit être, comme l'on dit, dans ses petits souliers.

L. B.

Conseils Municipaux

La première session ordinaire des Conseils municipaux du département du Lot, dite session de février, se tiendra cette année du 9 au 23 février prochain. Elle sera close le dernier jour 23 février.

Necrologie

On annonce la mort de M. Edmond Pagès, vétérinaire, conseiller d'arrondissement du canton de Luzech, décédé à Castelfranc, à l'âge de 49 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Ses obsèques auront lieu à Castelfranc dimanche matin à 10 heures. Dans cette circonstance, nous adressons à la famille nos condoléances.

Compatriotes

Notre compatriote, M. Léon Bouysson, ancien élève du lycée Gambetta, receveur de l'enregistrement, est nommé conservateur des hypothèques à Corte (Corse). — Félicitations.

Notre compatriote M. Despeyroux, ancien élève de M. Roubaud, le distingué conservateur du musée de Cahors vient d'être admis à exposer au Salon de l'Ecole Française une sépia figurant au catalogue sous le titre : *Dernier souvenir du Pont Neuf* (Cahors).

Nos félicitations au jeune artiste qui obtint l'an passé une récompense au Salon de l'Ecole Française.

Société Générale

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Henri Courtès, employé à la Société générale de Cahors, est nommé chef des bureaux de la Société Générale de Moissac. Toutes nos félicitations.

Légion d'honneur

M. Millet, capitaine au 7^e d'infanterie, est nommé chevalier de la légion d'honneur.

Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture du Lot se réunira le vendredi 14 février, à 2 heures de l'après-midi, il statuera sur l'ordre du jour suivant :

1. Mlle Bouteau, de Figeac. (Personnelle-Mobilière). Demande en décharge.

2. M. Delfour, Paul, de Prayssac. (Patente). Demande en dégrèvement.

3. M. Dufau, Louis, de Fons. (Mobilier). Demande en réduction.

4. M. Gay, Jean, de Lebrail. (Patentes). Demande en décharge.

5. Les Carmélites de Figeac. (Mobilier). Demande en réduction.

6. M. Lasvènes, Jean, de Castelnaud. (Patente). Demande en réduction.

7. M. Cary, Antoine, de St-Caprais. (Prestations). Demande en décharge.

8. M. Alaux, Antoine, de Soturac. (Mobilier). Demande en réduction.

9. M. Durieu, de Figeac. (Patente). Demande en dégrèvement.

10. M. Fricou, de Figeac. (Mobilier-Portes et fenêtres). Demande en dégrèvement.

11. M. Fraysse, de Prayssac. (Patente). Demande en décharge.

12. M. Murat, de Cajarc. (Patente). Demande en décharge.

(Contre l'Administration des Contributions directes).

13. Les sieurs Labie et Roche, de Gourdon, contre l'Etat (Chemin de fer). Ligne de Gourdon à Carsac. Demande en indemnité pour dommages.

14. M. Vidal, Pierre, entrepreneur à Grôléjac, contre la commune de Milhac. Construction de la maison d'école. Demande en paiement du solde des travaux.

15. Le Service de la Navigation du Lot contre le sieur Galié, de Cénévières. Procès-verbaux de délits de grand voirie.

16. Le sieur Saux, Henri, contre la commune de Floressac et le département du Lot. Domicile de secours.

Aviron Cadurcien

En raison du Concert de l'*Orphéon* qui doit avoir lieu le 29 février, le banquet de l'*Aviron Cadurcien* qui était fixé à cette date est renvoyé au samedi 6 Mars.

Affranchissement des Télégrammes

L'« Officiel » publie un arrêté du ministre des postes et télégraphe dont voici la teneur principale :

« Article premier. — A partir du 15 février et à titre d'essai, le public sera admis à déposer dans les bureaux de l'Etat désignés à l'article suivant pendant les heures d'ouverture des bureaux, des télégrammes affranchis en timbres-poste.

« Art. 2. — Les villes dans lesquelles la mesure ci-dessus est provisoirement appliquée sont : Paris (tous les bureaux), les chefs-lieux de départements (recettes principales, bureaux centraux et bureaux succursales dans les villes pourvues de plusieurs bureaux), Saint Quentin, Vichy, Aix-les-Bains, Cannes, Bayonne et Biarritz. »

Le reste de l'arrêté stipule les conditions dans lesquelles le télégramme pourra être déposé et accepté malgré une insuffisance de taxe et dans ce cas la surtaxe à payer par le destinataire.

La Classe 1904

Le ministre de la guerre a adressé aux commandants de corps d'armée une circulaire relative au renvoi dans leurs foyers des militaires de la classe 1904.

Le renvoi dans leurs foyers de ces militaires est fixé aux dates ci-après : Le 1^{er} mars 1908 :

A. Les hommes de la classe 1904 ajournés une fois, qui ont été incorporés au mois d'octobre 1906.

B. Les hommes de la dite classe incorporés en 1905, qui ont bénéficié d'un congé de réforme temporaire.

C. Les jeunes gens nés en 1884 et portés sur les tableaux de recensement de la classe 1905 par application des articles 11 et 12 de la loi du 21 mars 1905 ; ces jeunes gens doivent être considérés comme assimilés aux hommes de la classe 1904 ajournés une fois.

Le 11 juillet 1908 :

A. Les hommes de la classe 1904 incorporés au mois d'octobre 1907, après deux ajournements.

B. Les hommes de cette classe ajournés une fois qui ont été réformés temporairement : les militaires de cette catégorie dont le congé expire après le 1^{er} juin ne seront pas rappelés à l'activité.

C. Les dispositions des paragraphes A et B ci-dessus, s'appliquent au contingent algérien comme au contingent français ; les dispositions qui précèdent ne concernent pas les militaires du 17^e d'infanterie appartenant au bataillon stationné à Gafsa.

Rechargements cylindres

Opérations probables entre le lundi 10 et le samedi 15 février 1908

ROULEAU A VAPEUR N° 1

Route nationale n° 20, de Paris à Toulouse. Répandage et cylindrage entre 87 k. 5 et 89 k. 5, (entre Cahors et les Sept-Ponts).

ROULEAU A VAPEUR N° 2

Route nationale n° 20, de Paris à Toulouse. Fin du cylindrage entre 64 k. 5 et 65 k. 5 (vers le Pouzat). Chemin de grande communication n° 7a, de Vers à Pélacoq (vers Cours),

Répandage et cylindrage entre 6 k. 5 et 7 k. 5 et entre 5 k. 5 et 6 k. 5.

Dressé par l'Ingénieur-voyer d'arrondissement.

Cahors, le 7 février 1908.

LAGARDE.

Théâtre de Cahors

Nous sommes heureux d'annoncer que l'excellente troupe de M. Déo, du théâtre de Montauban, donnera sur notre scène le 18 février 1908, en représentation le délicieux opéra comique,

CARMEN

Musique du 7^m de l'Etat

PROGRAMME DU 9 FÉVRIER 1908

Les Hirondelles de Vienne, Schlogel. La Poupée de Nuremberg (Op.) Adam. Eternelle Ivresse (Valse), Ganne. La Mascotte (Fantaisie), Audran. Le bon Bourgeois (Polka), Sellenick. Allées Fénélon, de 3 à 4 heures

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1^{er} au 8 février 1908

Naissances

Valet, Paule-Félicité, à la Maternité. Lagrasserie, Marius-Paul-André, rue Nationale, 32. Luffeaux, Simone - Marie-Elisabeth, rue du Cheval Blanc, 18.

Publication de Mariage

Estradel, Jean - Ferdinand - Gérosa, coiffeur, et Costes, Anna-Rachel.

Mariages

Calvet, Louis, plombier, et Cassan, Laure-Ida-Marie, s. p. Issaly, Baptiste, employé au chemin de fer, et Malet, Pauline, cuisinière. Carrayrou, Joachim, employé au chemin de fer, et Courdès, Marie, s. p.

Décès

Deilles, Lubin - Jean, terrassier, 45 ans, Hospice.

Nicolai, Jules-François, s. p., 81 ans, rue des Boulevards, 6.

Laucoy, Jean, propriétaire, 77 ans, rue Nationale, 81.

Périer, Julie, s. p. veuve Combebias, 81 ans, rue des Trois-Baudus, 12.

Bouissi, Jean, maçon, 87 ans, au Petit Versailles.

Boutarie, Anne, veuve Caumon, 75 ans, s. p., rue Mascoutou, 34.

Laffite, François, soldat av. 7^e de ligne, 21 ans, célibataire, Hospice.

Bousquet, Etienne, chanoine, 73 ans, célibataire, place Clément-Marot, 3.

Troussel, Marianne, s. p. 67 ans, Epouse Théron, rue Lastié, 20.

Soriat, Pierre, tailleur d'habits, 58 ans, rue du Château-du-Roi, 29.

Service des Pharmacies

La pharmacie de service pour le dimanche 9 février sera :

La pharmacie ORLIAC

Place des Petites-Bougeries.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 7 février 1 h. 38 s.

Epidémie

Au 137^e d'infanterie, à Fontenay-le-Comte, une épidémie d'oreillons et de fièvre scarlatine sévit ; deux soldats sont morts.

A Lisbonne

Des manifestations ont lieu à Lisbonne devant la forteresse en attendant la libération des prisonniers reconnus innocents de l'attentat. Les détails marquent étant supprimés par la censure.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 8 février, 7 h. 35 m.

Au Maroc

Le général d'Anrade a occupé de nouveau Sett et a dispersé complètement les tribus révoltées et la méhalla hafidienne.

En Portugal

Tous les détenus politiques de Lisbonne ont été remis en liberté y compris 3 individus considérés comme récidives.

La police de Lisbonne a découvert un dépôt d'armes contenant 400 carabines.

La fuite de Franco

L'ex dictateur Franco après avoir visité Paris ira à Gènes.

Explosion

Une explosion de chaudière a eu lieu à bord du « Jeanne-d'Arc » stationnant à Rabat. Il y a eu 14 blessés dont 5 très grièvement.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Agression. — Le sieur C..., qui se rendait à la nuit tombante chez un de ses parents des Arques, fut accosté, tout près du village du Camus, par un individu qui lui demanda ce qu'il portait dans son panier. Après lui avoir répondu à la Cambronne, C... donna un vigoureux coup de bâton à son agresseur et s'enfuit, mais ce dernier, comme réponse lui tira deux coups de revolver sans l'atteindre.

La foire du 6 février. — Favorisée par un temps superbe, cette foire fort réputée, a donné lieu à de nombreuses transactions.

Voici les cours pratiqués : Bœufs gras, 37 à 38 fr. les 50 kilos ; moutons, 0 fr. 75 le kilo ; porcs gras, 75 fr. les 50 kilos, le tout poids vif.

Les bœufs d'attelage se sont vendus en très grand nombre avec une légère hausse ; de même que les moutons d'élevage, cette catégorie se faisant rare. Quant aux porcelets, il sont hors de prix, il faut 50 francs pour un nourrain de belle venue de 2 à 3 mois.

Sous la halle, les 80 litres valaient : blé, 14 fr. 50 ; avoine, 8 fr. ; maïs, 12 à 13 francs.

La volaille se payait au même prix que précédemment et les œufs 1 fr. la douzaine.

Lalbenque

Distinction honorifique. — C'est avec plaisir que les républicains et les nombreux amis de M. Fournier, conseiller municipal de Lalbenque, ont appris la distinction dont il venait d'être l'objet en recevant le ruban du mérite agricole. Nous sommes heureux d'adresser à M. Fournier nos plus vives félicitations.

Escamps

A Monsieur Jean de Lavergne, correspondant du « Quercinois » à Escamps.

Avec tout le respect que je vous dois je viens vous adresser une demande. Connaissant votre caractère intègre et chevaleresque, car on ne descend pas impunément des croisés, je ne doute pas que vous exauciez ma requête. Il s'agit de poser une interview à un personnage que je ne veux pas vous nommer mais que je vais vous décrire.

Une stature noble et majestueuse, des yeux souriants mais perdus, une bouche versant à profusion miel, fiel et mensonges, un caractère mauvais, peu franc : tels sont ses traits essentiels. J'ai flatté le sus-désigné mais votre perspicacité vous le fera deviner. Dans un moment de loisir allez trouver ce digne seigneur. Il est continuellement chez lui lorsqu'il ne fait pas de politique et dites-l

vement aux écoles laïques, car ce n'est que grâce au propriétaire si cette fois-ci elles ne sont pas fermées depuis le premier octobre ce qui aurait fait comme en 1901 cinq mois.

Que voulez-vous braves contribuables, lorsqu'on veut s'offrir un maire de cette envergure, il faut en supporter toutes les conséquences et il ne vous reste qu'une ressource c'est de prendre patience en attendant que vous puissiez le changer puisque vous ne pouvez le vendre.

Et maintenant si le propriétaire croit le moment venu de nous faire connaître la vérité sur le non renouvellement du bail des écoles, dimanche prochain nous lui céderons la place.

Jacques BONHOMME.

NOTA. — Une dernière fois nous présentons charitablement le « Monsieur de l'Écuverie » que s'il continue ses divagations intéressées sur la répartition des secours aux victimes de la sécheresse et sur la liste des assistés méritants, nous nous verrons obligés de le relancer, nous nous verrons obligés de relancer comme elles le méritent ses affirmations mensongères.

Jacques BONHOMME.

Révision des listes électorales. — Le 4 février ne nous a pas apporté les surprises annoncées par le parti réactionnaire, qui consistaient à faire inscrire leurs amis du dehors; Nous ignorons pour quels motifs ils n'ont pas mis leurs menaces à exécution, mais pour une fois ils ont eu le flair d'artilleur, car nos amis avaient pris leurs dispositions pour contrebattre les calculs des réactés et attendaient simplement que ceux-ci commencent pour les battre dans les grandes largeurs avec leurs propres armes.

Nous approuvons de tout cœur nos amis de n'avoir pas profité de la bonne occasion qu'ils avaient de s'assurer une majorité de tout repos pour le 3 mai, ils ont ainsi donné la preuve que c'est par la grande porte qu'ils veulent entrer à la Mairie et non par une porte dérobée.

Pour ce qui est des inscriptions multiples, on a eu raison de ne pas réclamer contre celle des électeurs qui sont domiciliés dans la commune, quoique ceux-là tombent aussi sous le coup de la loi; ils ont au moins le mérite de subir eux-mêmes les mauvaises humeurs, les sarcasmes et les lubies de celui qu'ils nous ont imposé jusqu'à ce jour.

Enfin dans cette journée les républicains se sont tenus sur la défensive, n'ont rien innové, mais ont répondu du tac au tac; et pour ce qui est de la conduite des deux partis nous sommes heureux de reconnaître que du jour où disparaîtra de la politique, ce haineux et ambigu Fracasse, le calme, la tranquillité, l'union et la concorde renaîtront dans notre commune; il n'est plus douteux que ce n'est que cet encombrant personnage qui entretient parmi nous la haine et la discorde.

Mérite agricole. — Nous apprenons que notre ami, Léon Soulié secrétaire du Comité radical-socialiste vient d'être promu chevalier du Mérite agricole. Toutes nos félicitations à l'agriculteur méritant et à excellent républicain qui vient de recevoir cette distinction.

Figéac

Cheval emballé. — M. Galabert, camionneur, a maîtrisé jeudi après-midi, sur l'avenue Gambetta, le cheval de M. Malbert, qui s'était subitement emballé dans la rue Baduel, et avait parcouru la rue Gambetta et le pont.

Félicitations.

Saint-Céré

Etat civil du 15 janvier au 5 février.

— Naissances: Marie-Rose Rougier, rue des Hampeaux; Jean-Philippe Mentières, quai des Recollets; Jean Boffara, place de l'Hôtel-de-Ville.

Décès: Louis Gineste, menuisier, 55 ans, rue Pasteur; Jean Boffara, 4 jours, place de l'Hôtel-de-Ville.

Mariages: Germain Cordié, menuisier, et Ernestine Carayrou, malleterie.

Publications: Isidore Ayguepasse, domestique, et Elisa Dève, sans profession; Jean Bastin, élève à l'école vétérinaire de Toulouse, et Germaine Thamié, sans profession, quai Paul-Bert.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concert. — L'Union musicale Gourdonnaise se fera entendre dimanche 9 février, de 3 h. 30 à 4 h. 30, sur les allées de la République dans le programme suivant:

Le Rhin allemand, pas redoublé (Schwartz) — Rêve enchanté, cavatine pour baryton (Albiade). — Polka des Anglaises (Lanuy). — La Fille de Madame Angot, fantaisie (Lecca). — Verse-moi du bourgogne, valse (X.).

Alvignac

Nécrologie. — Nous apprenons la mort presque subite de M. Brel Jean-Pierre, âgé de 65 ans, retraité de la Compagnie d'Orléans, vice-président du comité radical d'Alvignac et ordonnateur du bureau de bienfaisance de cette commune. Cette mort a affecté vivement tous les amis et tout le parti républicain d'Alvignac.

Les obsèques de M. Brel, ont eu lieu mercredi matin à 10 heures. Plus de trois cents personnes ont accompagné ce brave citoyen à sa dernière demeure. Les membres du comité radical d'Alvignac ont offert une magnifique couronne à leur ami regretté.

Le président du comité a prononcé sur la tombe le discours suivant:

« Messieurs, Messieurs, il n'y a pas encore trois jours, celui qui repose là, dans cette tombe tout ougnée, semblait avoir devant lui de longues années à vivre. A le voir alors plein de vie et d'entrain, nous n'aurions jamais cru que nous aurions si tôt le triste

devoir de l'accompagner à sa dernière demeure. Mais voilà que tout à coup la mort, aussi aveugle qu'impitoyable vient de l'arracher brusquement à sa famille éplorée, à ses amis en deuil, pour le coucher à jamais dans ce cercueil que la terre va bientôt recouvrir.

Je ne veux pas pourtant laisser fermer cette tombe sans venir saluer une dernière fois notre ami Brel et sans apporter à sa famille, l'hommage de notre sympathie et de nos profonds sentiments de condoléance.

Je n'entreprendrai pas de dire longuement ce que fut cet ami qui vient de disparaître. Etabli parmi nous depuis quelques années seulement, venu comme d'autres dans cette hospitalière commune d'Alvignac où il n'était pas né, mais qu'il avait choisi pour y jouir d'un repos bien mérité, il avait su dès le premier jour, conquérir l'estime de tout le monde et l'affection d'un grand nombre d'entre nous. Il était en effet bien digne de l'une et de l'autre. Sous un extérieur qui paraissait tout d'abord froid et sévère, il cachait un fonds réel de bonté, de douceur, de gaieté même, auquel il joignait un profond amour de la justice, un esprit conciliant, un caractère plein de franchise qui le faisaient aimer de tous ceux qui l'approchaient de près. Aussi suis-je certain d'être le fidèle interprète de vous tous en lui adressant le dernier adieu au nom de sa commune d'adoption et en apportant sur sa tombe l'expression des regrets que nous laisse sa brusque disparition.

Mais ce n'est pas seulement l'homme de bien dont je veux saluer ici la dépouille mortelle; c'est aussi le républicain aussi ardent que sincère, qui lutta toujours pour le triomphe de notre parti, sans faiblesse et sans rancune. Il estimait avec raison que nous devons sans cesse poursuivre un idéal de justice sociale et marcher résolument dans la voie des réformes démocratiques, et dans cette lutte que nous poursuivons il était pour nous un conseiller aussi ferme qu'éclairé, nous soutenant de toute son expérience, de toute l'autorité que donne une grande justesse d'esprit jointe à la plus sincère franchise. Par là il s'était acquis un nouveau titre à l'attachement du parti républicain d'Alvignac et c'est au nom de ce parti et en particulier du comité radical dont il était le vice-président que je lui adresse une seconde fois mes adieux.

Puisse maintenant ces quelques marques d'affection et de regret que nous venons de donner, apporter quelque consolation à la douleur de sa veuve, de ses enfants, de toute sa famille. Nous les prions d'accepter nos plus sincères et plus respectueux sentiments de condoléance.

Et vous, cher ami, qui venez de nous quitter, je vous fais mes adieux. Vous nous laissez le souvenir d'une vie sans reproche, et d'un profond dévouement pour la République. Nous tâcherons de marcher sur vos traces ».

Martel

Marché aux truffes. — Au marché de mercredi les truffes se vendaient 12, 50 et 14 fr. le kilo.

Dégagnac

La foire. — La foire du 5 février a été importante. Les divers marchés étaient très bien approvisionnés. Beaucoup d'affaires se sont traitées sauf sur les bœufs gras dont la vente était plutôt difficile.

Les bœufs d'attelage ont donné lieu à une vente plus active.

Marché très actif sur les moutons. Les bêtes pour la boucherie ont été payées jusqu'à 41 francs les 50 kilos, poids vif; les ani naux d'élevage, entre 28 et 36 fr. la pièce.

Beaucoup d'animation au foirail aux porcs bien pourvus. Les prix moyens sont de 68 à 70 fr. les 50 kilos.

Truffes. — En assez grande quantité. La baisse persiste, de 10 à 12 fr. le kilo. Quelques lots exceptionnels ont atteint 14 francs.

Chef de nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Le chevalier de Pech-Rougé

Croyant infliger une rude correction au chevalier, les moines se trouvèrent avec une maîtresse raclée à leur actif. Penauds et confus, dégrisés par l'astucieuse ridicule dans laquelle ils se trouvaient, ils contemplèrent avec une certaine anxiété qui n'avait rien de ravissant, l'état déplorable dans lequel le chevalier avait mis leurs robes et leurs capuchons.

Il n'y avait dans leur situation absolument rien qui pût flatter leur amour-propre. Dépenaillés et grasseux, courbaturés comme s'ils avaient fait à pied un voyage en terre sainte, ils auraient à cet instant, plutôt attiré le regard des exemptés, que les confidences des jolies pénitentes.

L'ennemi victorieux s'était envolé avec les ailes de l'amour. Seuls les vaincus restaient la mine basse. Il fallait pourtant bien songer à regagner le bien-être du couvent dont ils auraient bien voulu ne pas être sortis ce jour-là.

Piteuse retraite!

Le défilé eut lieu entre deux haies de curieux qui riaient aux larmes, devant cette mobilisation de capuchons baissés. Lentement en marchant à la file, ils s'engouffrèrent par l'étroite porte du cloître. Sur le dernier moine la porte se referma avec un bruit de verrou qu'on met intégralement. Le calme revint. La petite ville de Monsempron reprit son train de vie, les braves gens regagnèrent leurs logis, en commentant à leur façon ce fait divers peu banal, qui les avait égayés une bonne partie de l'après-midi.

Durant que les moines étaient leurs précieuses personnes, pour s'assurer qu'il n'y avait rien de démolé chez eux, Suzon et le chevalier se dirigeaient vers la de-

meure de ce dernier, accompagnés par une demi douzaine de jeunes et robustes paysans, qui se réjouissaient de la frottée reçue par les moines, juste punition de l'arragance et de la méchanceté qu'ils témoignaient toujours aux pauvres cerfs.

Une fois enfermés dans le manoir, les moines pouvaient venir. La réception serait courtoise. Surtout à huit moines en bon état étaient disposés à rendre les honneurs à la gent encapuchonnée.

Les moines ne bronchèrent pas, les sautes enrhumées dans les recipients de la belle Suzon, avaient sans doute en se répandant, calmé leurs sentiments belliqueux. Des jours se passèrent. Les moines restaient chez eux, seuls quelques-uns d'entre eux se rendaient aux provisions pour rentrer hâtivement.

Les rues de Monsempron n'étaient plus sillonnées par ces hommes qui traitaient la petite localité en ville conquise, qui posaient des questions indiscrettes aux femmes, ou tapotaient avec trop de familiarité la joue rose des fillettes.

Enfin les habitants respirèrent librement. Suzon revint à Monsempron. Son cabaret eut la meilleure clientèle des environs. Pas un seigneur ne venait chasser sans s'arrêter à l'auberge de la belle Suzon.

Les affaires allaient pour le mieux. Quant au chevalier, qui venait d'obtenir un brevet de lieutenant, il se préparait à quitter le pays pour aller mettre son épée au service du roi.

Comme cette personnalité intéressée notre contrée, j'aurai l'occasion encore de vous parler de lui!

Lise de FLORIMOND.

Trop de Succès

Vaisier, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire... Tes pauvres concurrents me font mourir de rire: ils l'imitent en tout, veulent être exotiques. Mais leurs savons sont loin de valoir le Congo.

Amélie Rosen, à Victor Vaisier.

Bibliographie

Tous les yeux se tournent vers le Portugal... M. René Bazin publie dans les *Annales*, cette semaine, ses souvenirs de voyage dans ce pays et une éblouissante description de Lisbonne. D'ailleurs, une partie du numéro est consacrée, texte et gravures, à la physiologie du feu roi Carlos. Lire également les chroniques et articles d'actualité de Jules Bois, Adolphe Brisson, Emile Faguet, Henry de Parville, Edmond Haracourt, la Vie Féminine d'Yvonne Sarcay, un supplément de modes gratuit, etc.

Partout: 25 centimes. Abonnements: 10 fr. par an; 12 fr. 50 pour l'Union postale. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Les jeunes filles et les jeunes femmes qui habitent la province ont l'illusion, en lisant le *Journal de l'Université des Annales*, de suivre les cours qui attirent tout Paris en cette Université. Elles liront, dans le numéro d'aujourd'hui, les conférences de Maurice Barrès (Jeanne d'Arc); G. Lenotre (Les faux Louis XVII); Henry Lapauze (Albert Dürer); L. Schneider (Les chants populaires Russes).

En vente partout. Le numéro: 60 centimes.

LA NATURE. *Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie*, Journal hebdomadaire et illustré Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1811, du 8 février 1908

La résistance de l'air, par A. Troller. — Le pétrole de la mer noire, par A. S. Yermoloff. — Les chevaux des îles Shetland, par Lucien Rudaut. — Le béton armé actuel, ses principes et ses ressources, par Ch. Rabut. — Les ruines de Jeraza, par Gustave Regelsperger. — Automobile traînée, pour le Pôle-sud, par Will Darville. — Académie des sciences; séance du 3 février 1908, par Ch. Villédeuil. — L'« Insectorium » d'Amsterdam, par Henry Coupin.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

Dictionnaire complet des Communes de la France, de l'Algérie, des Colonies et des Pays de Protectorat.

Le grand succès obtenu par l'abrégé du Dictionnaire des Communes de M. Girarde de Maney nous encourage à en offrir un public une nouvelle édition, revue avec le plus grand soin et complètement mise à jour d'après les documents officiels les plus récents.

Ce volume, si commode et accessible à tous par la modicité de son prix, contient les renseignements les plus utiles et les indications dont on a besoin tous les jours. Ainsi on y trouvera non seulement la liste exacte et complète des 36.194 communes que renferment les 87 départements de la France continentale, la Corse et le Territoire de Belfort compris, mais leur division par départements, arrondissements et cantons, le chiffre de leur population d'après le dernier recensement, le bureau de poste qui dessert chacune d'elles, la station de chemin de fer, le bureau télégraphique qu'elle possède, les distances kilométriques de la commune à la gare la plus proche, et les distances kilométriques de la commune au bureau télégraphique, ainsi que les stations de chemins de fer, pourvuées d'un service de colis postaux.

Cet ouvrage comporte en outre les stations thermales de France et d'Algérie et les plages de la Manche et de l'Océan.

Des tableaux synoptiques de la division administrative et de la population actuelle de la France, de l'Algérie et des principaux services publics, tels que ceux de l'instruction publique, des cultes, de la justice et de la guerre (corps d'armée et emplacements des troupes), tableau des colonies françaises et des pays de protectorat, contiennent, sous une forme commode et précise, tous les renseignements complémentaires qui pouvaient entrer dans le cadre d'un abrégé bien fait.

L'exécution typographique a été l'objet d'un soin tout particulier, et sous ce rapport aussi cette édition doit être tenue à l'honneur.

Le dictionnaire que tout le monde doit posséder est en vente dans toutes les librairies.

1 vol. in-32 de 1050 pages, reliure toile, plaque spéciale, 5 fr.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 8 février

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Frédéric Masson de l'Académie française, la Jeunesse de Napoléon. — Jules Lemaitre de l'Académie française, Jean Racine: ses amis, la Thébaïde (III). — Georges Saurin, le « point faible » des États-Unis: les îles Hawaï. — Piero Giacosa, Lumière (I). — A. Colson professeur à l'école polytechnique, la fabrication du diamant. — Lucie Félix-Faure-Goyau. — Histoire de la Belle au bois dormant et des princesses endormies. — Philippe Dufour, poésies. — Jean Chantavoine, Chronique musicale.

Les Miettes de la vie. — Faits de la semaine. — Revue des revues françaises et étrangères. — La Vie sportive. — La Vie mondaine.

* Conférence prononcée à la Société des Conférences, le vendredi 31 Janvier 1908.

Published 8 February 1908. Privilege of copyright in the United States reserved under the act approved March 1905 by Jules Lemaitre.

PARTIE ILLUSTRÉE

Les conférences de M. Jules Lemaitre: Les amis de Racine: Molière, — Boileau. — Jean de La Fontaine. — La Thébaïde. — Versailles en 1684: les Plaisirs de l'île enchantée. — Illuminations du palais de Versailles pendant les plaisirs de l'île enchantée.

Les conférences sur Napoléon: Bonaparte au collège de Brienne. — Bonaparte, élève à l'école militaire. — Bonaparte aux Tuileries (10 août 1792). — Prédication de la famille Bonaparte.

La mort du Cardinal Richard: A l'hôtel de l'archevêché, rue de Bourgogne: la foule admise à défiler devant le corps du cardinal Richard, les 29, 30 et 31 janvier. — Le cardinal Richard aux côtés de Mgr Amette, aujourd'hui archevêque de Paris. — Le cardinal Richard sur son lit de mort.

Les obsèques du cardinal Richard: Le char funéraire. — Mgr Amette, archevêque de Paris, conduisant le deuil.

Au Portugal: M. João Franco, président du conseil des ministres, démissionnaire. — S. M. don Carlos et son fils, le prince Louis-Philippe de Bragança, assassinés à Lisbonne; la reine Amélie.

Aux îles Hawaï: Type de la jeune fille indigène. — Une habitation indigène de l'ancien Hawaï. — Le palais de la reine. Portrait de la dernière reine d'Hawaï.

L'instantané, partie illustrée de la *Revue hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6^e. — Sommaire du 9 février 1908.

Jean Bertheroy: Le Journal de Marguerite Plantin. — Camille Flammarion: la photographie céleste et la planète Mars. — Michel Morphy: La Domppeuse rouge. — Capitaine Daurit: L'invasion jaune. — Pierre Maël: L'Épigramme du Trans-Atlantique. — Variétés: notes d'élegance, le Théâtre, les Livres, Causerie, les Sciences, les Sports, Notes d'hygiène, Actualité, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie: six mois 3 fr., un an 5 fr.

Etranger, union postale: six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Mesdames, est de votre intérêt de lire *Mon Dimanche* cette semaine: vous trouverez dans cette remarquable revue un article palpitant d'intérêt: « Les Femmes qui se défendent », vous apprendrez en lisant « L'Art de vous défendre, seules, contre les malfaiteurs ». En ce temps où les agressions se multiplient, il est indispensable d'être averties des procédés à employer pour repousser victorieusement les assaillants. Des fantaisies comiques des plus divertissantes: « L'Agence, le Rotisseur dans l'embarras », un charmant monologue pour jeunes filles: « Sentimentale », de nombreuses variétés et renseignements utiles, une page pleine de jeux et de belles histoires « pour les enfants », un « Grand concours » avec prix multiples, un grand roman dramatique illustré complet ce numéro de *Mon Dimanche* et en font la plus charmante et la plus variée des lectures de famille. Le numéro de *Mon Dimanche* qui paraît chaque vendredi, ne coûte que 10 centimes. Demandez en des numéros spécimens à l'Administration, 4, rue de la Vrillière, Paris (1^{er}), qui vous les enverra gratis et franco.

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les migraines, les maux d'estomac et la constipation.

Chemin de fer d'Orléans

Nous apprenons que la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'approbation de M. le Ministre des travaux publics un projet pour l'établissement d'une grue de chargement de 10 tonnes de force, à la gare de Capdenac.

CAFÉ DE MALT KNEIPP

Orge maltée et torréfiée par procédé breveté. — Très digestif et rafraîchissant.

MEILLEUR — PLUS HYGIÉNIQUE — 4 FOIS MOINS CHER que le CAFÉ

Toutes Epiceries: 30 centimes la 1/2 livre. — VENTE ANNUELLE: 30 Millions de K^g. — Usine à JUVISY (Seine-et-Oise).

Une intéressante innovation à la gare de Paris-Quai-d'Orsay

Rappelons que la Compagnie d'Orléans vient de mettre en service des omnibus et coupés automobiles pour le transport rapide des voyageurs et de leurs bagages de la gare de Paris-Quai d'Orsay à domicile et vice-versa.

Ces automobiles desservent les principaux trains. Les demandes sont reçues dans toutes les gares du Réseau qui fournissent tous renseignements utiles.

Billets d'aller et retour individuels et de famille

pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies de Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année, à toutes les gares de son réseau pour les stations thermales et hivernales du Midi:

1° Des billets d'aller et retour individuels, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi;

2° Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre de personnes sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité: 33 jours, à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).

Albums de photographies: *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10); *Touraine, Bretagne, Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées: *La Touraine et ses Châteaux*. 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco: 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sani). — LA BRETAGNE. — L'AUBE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUEGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 (franco 0 fr. 15)

De Tours à Nantes.

De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges.

De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.

D'Angoulême à Bordeaux.

De Tours à Vierzon.

De Tours à Montluçon.

De Limoges à Agen.

De Limoges à Montauban.

D'Eygurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans, sont également mises en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux. — Cardage de laine, crin, étoupe, etc.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

MARCHE DE LA VILLETTE

Espèces	Amenés	Vendus	Prix extrêmes	
			viande nette	poids vif
Bœufs...	1.574	1.569	1 22 à 1 64	61 à 98
Vaches...	522	508	1 08 à 1 58	53 à 94
Taureaux...	169	164	1 06 à 1 38	53 à 76
Veaux...	1.265	1.200	1 70 à 2 40	93 à 1 44
Moutons...	15.730	13.715	1 80 à 2 50	90 à 1 25
Porcs...	3.990	3.990	1 62 à 1 82	1 14 à 1 28

MARCHE DE BORDEAUX

Espèces	Amenés	Vendus	Prix extrême	
			Viande nette	
Bœufs.....	176	136	» 62 à » 76	
Vaches.....	38	25	» 55 » 63	
Veaux.....	90	86	» 92 » 1 05	
Moutons.....	518	494	» 92 » 1 05	
Agneaux.....	»	»	» » »	
Porcs.....	2.323	2.103	» 62 » 69	

Bulletin Financier

Paris, 7 février

La physionomie du marché ne se modifie pas sensiblement. Les dispositions générales restent fermes mais les affaires ne reprennent guère d'activité.

Les bruits fâcheux qui avaient couru hier relativement au Maroc ayant été démentis notre 3 0/0 se raffermi à 93.57.

Les fonds russes sont plutôt lourds: le 5 0/0 nouveau clôture à 97.35; le 3 0/0 1891 à 72.45; le 1896 à 70.75 et le consolidé à 86.30.

Le Portugais se maintient à 62.85. L'Extérieure est calme à 94.35.

Les établissements qui ont un bon courant d'affaires sont soutenus.

Dans le groupe des chemins français le Lyon se négocie à 1368 et le Nord 1771.

Les obligations 4 1/2 0/0 des chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres progressent à 448.50.

Les obligations de 500 fr. 5 0/0 du Nord de Faranas traitent aux environs de 410 fr.

La Naversberg Falun Copper fait 48, la Société Française d'Exploitation houillère 121 et Cénard et Valcer 436.

Si vous voulez avoir des PORCS GROS, GRAS, ROSES, Toujours de bon appétit, Demandez à votre pharmacien, La poudre Américaine du Dr Jacob. Prix de la boîte 1 fr. 35

DEPOT A CAHORS: pharmacie ARTIGUE

A PRAYSSAC: pharmacie du VERDIER

DEPOT pour le GROS: pharmacie VIGOUROUX A CASTELFRANC

Ventes, achats et échanges de propriétés

On désire acheter Châteaux anciens ou modernes avec ou sans terres de cultures. Urgent. S'adresser à M. L. VITRAC, banquier et courtier en immeubles à Sarlat (Dordogne).

FONDÉ EN 1879

L'ARGUS de la PRESSE

le plus ancien bureau de coupures de journaux

14, Rue Drouot, 14

PARIS

Si on dépeille par jour, 10.000 journaux ou revues au monde entier;

publie l'Argus des Revues, mensuel

édite l'Argus de l'« OFFICIEL »

contenant tous les votes des hommes politiques et leur dossier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les périodiques les articles passés, présents, futurs.

Adresse télégraphique: ACHAMBRE-PARIS

Adresse téléphonique: 102-02

Bureau au Directeur, 14, rue Drouot, PARIS (11^e)

27 ans d'existence, des cures nombreuses, le prix de 1 fr. 50 la boîte, ont fait aux Pilules Suisses leur juste et universelle popularité. Mieux que tout autre remède, même plus cher, elles guérissent les migraines, les maux d'estomac et la constipation.

Chemin de fer d'Orléans

Nous apprenons que la Compagnie d'Orléans vient de soumettre à l'approbation de M. le Ministre des travaux publics un projet pour l'établissement d'une grue de chargement de 10 tonnes de force, à la gare de Capdenac.

Chronique agricole

Les aliments cuits pour le bétail

A cette époque de l'année, dit notre confrère l'Acclimatation, et pour suppléer, dans une certaine mesure, à l'insuffisance des fourrages, l'agriculteur a intérêt à introduire les aliments cuits dans les rations des animaux. La cuisson facilite les mélanges, permet d'utiliser les substances de peu de valeur alimentaire. Les tourteaux, les racines, les gousses et siliques, les grains concassés, le son, les herbes, les fourrages et pailles hachés cuits à la vapeur varient les rations, donnent la possibilité de distribuer des soupes, des buvées qui profitent aussi bien aux bêtes à l'engrais qu'aux vaches laitières. Beaucoup de fermiers anglais nourrissent leurs chevaux de culture avec des pommes de terre, des fèves, des navets, des pois, et autres grains cuits, pendant les quatre mois d'hiver et même pendant toute l'année.

La pomme de terre doit être donnée en mélange avec l'avoine concassée, le foin et la paille. En Allemagne, on prépare des soupes composées de son d'avoine moulu, de pommes de terre et de turneps cuits et écrasés, de farine de seigle et d'orge, fortement salées. Les veaux peuvent recevoir, dès l'âge de 8 et 15 jours, une soupe composée d'eau, de sel gris ou blanc, de tranches de pain de ménage et d'une forte poignée d'orties bien tendres auxquels on ajoute du lait écrémé ou non. En cinq semaines on réalise ainsi un engraissement parfait avec le grain cuit, il faut toujours donner du foin ou de la paille en suffisance pour lesté l'estomac, chez les bêtes bovines, et faciliter la rumination.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Faillite H. FOISSAC

Le Tribunal de Commerce de l'arrondissement de Cahors, par jugement en date du 10 janvier 1908, a déclaré en état de faillite le sieur Henri FOISSAC, autrefois marchand de tissus à Duravel, actuellement sans domicile connu.

En exécution des dispositions de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de cette faillite son invités à se rendre le vendredi 14 février prochain, à deux heures et demie du soir, au Palais de Justice de Cahors, salle des audiences du Tribunal de commerce pour être consultés sur la composition de l'état des créanciers et pour donner leur avis sur la nomination du syndic définitif et celle de contrôleurs.

Le Greffier,
LAUNAY.

VENTE DE MARCHANDISES

Le dimanche seize février 1908 à dix heures du matin, dans la ville de Duravel, canton de Puy-l'Évêque (Lot), maison Denuc, il sera procédé par M^e DAYMARD, huissier à Duravel, à la vente aux enchères publiques de marchandises neuves consistant en draperies, tissus divers, toiles, etc., d'une jument, de trois charriots de marchands forains et d'un coffre-fort, le tout dépendant de la faillite de FOISSAC Henri.

Le prix d'adjudication sera payé comptant à peine de revente immédiate sur folle-enchère. Il sera perçu 5 0/0 en sus pour les frais.

NOTA. — La totalité des marchandises sera mise aux enchères en bloc et si la mise à prix n'est pas couverte, la vente aura lieu au détail par catégorie de marchandises.

On pourra visiter les objets à vendre les neuf et treize février courant de neuf heures du matin à trois heures du soir.

M. LA ROSSE, syndic, 7, rue Fénélon, à Cahors, donnera les renseignements qui lui seront demandés.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
75, Boulevard Gambetta
Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait
et entièrement garanti

RELIGIEUSE, donne secret pour
guérir enfants urinant au lit. Ecr.
Maison Bureau, à Chantenay, Nantes.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Intern. de Paris 1900

NEURALGIES
Migraines, Névralgies et toutes les douleurs nerveuses. Guérison certaine par les PILULES CROMIER.
ANTHÉRALGÉTIQUES de CROMIER.
Prix : 3 fr. La Boîte av. notice. 1^{er} poste.
Dépôt : Schmitt, ph^o, 75, rue La Boétie, Paris
ET TOUTES PHARMACIES, FRANCE ET ÉTRANGER.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Intern. de Paris 1900

ASTHME CATARRHE OPPRESSION
GUÉRIS par les TUBES LEVASSEUR
60 ans de succès. — BOITE : 3 fr. franco.
Ph^o ROBIOUET, 5, rue du Faubourg, PARIS
DANS TOUTES LES PHARMACIES, FRANCE-ÉTRANGER.

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin — après l'avoir complété et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins, Cahors, sous enveloppe affranchie.

M

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes)

Signature et adresse de l'abonné

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

BOULEVARD GAMBETTA — CAHORS
(EN FACE LE THÉÂTRE)

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX

Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances

Huile de Foie de Morue de Norvège. — Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés

OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE

BANDAGES. — BAS A VARICES — DOUCHES D'ESMARCK

Pâte dentifrice. — Elixir dentifrice. — Eau de Cologne extra

Savon de toilette anglais marque GIBBS

Paul GARNAB

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot

Inspecteur des Pharmacies du Lot

Le Réconstituant et le Dépuratif

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE
est sans contredit

LA PHOSPHIODE

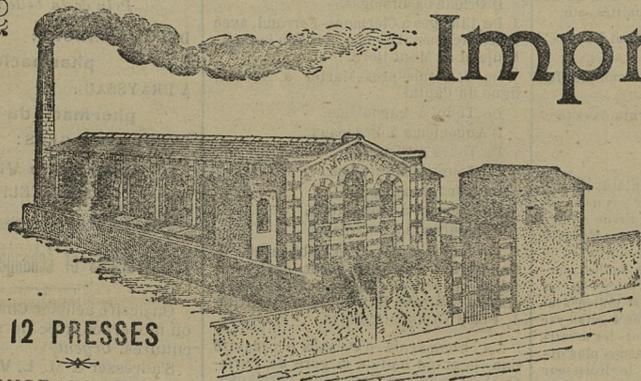
La PHOSPHIODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue.

Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires.

Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS



12 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévénol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS